

Václav
HAVEL



Président de la République tchèque

*P*ermettez-moi tout d'abord de vous adresser depuis Prague de cordiales salutations, de ma part comme de celle de mes compatriotes.

A plusieurs moments de son histoire, mon pays n'a que trop pu mesurer l'importance d'avoir de bons alliés. Et pour la République tchèque, il est certain qu'être membre de l'OTAN signifie avant tout appartenir à une alliance.

Sans doute est-il possible de concevoir une alliance comme une simple union de circonstance des forces de deux ou plusieurs pays, comme un arrangement pratique leur permettant de faire face à un adversaire ou à un danger potentiel, ou peut-être de disposer de meilleurs moyens d'attaquer et de vaincre quelqu'un d'autre. Ce type d'alliance peut lier des pays ayant des systèmes politiques très différents. Il peut unir des pays, non pas par un ensemble particulier de valeurs partagées, mais seulement par un même intérêt pour leur propre puissance, qu'il s'agit pour eux, soit, au mieux, de sauvegarder, soit, en fait, d'étendre, dans le pire des cas.

Cependant, une alliance comme l'OTAN doit être quelque chose de tout à fait différent, qui transcende cette conception. Ce doit être une alliance ayant pour vocation de sauvegarder, non pas uniquement la puissance de tel ou tel de ses membres, mais les valeurs que sert cette puissance. Parmi ces valeurs figurent notamment le respect des droits de l'homme, l'Etat de droit, la démocratie, la liberté d'expression et une économie de marché. Pareille alliance protège, non pas la souveraineté des Etats ou les intérêts géopolitiques de l'un quelconque de ses membres, mais un certain type de culture et de civilisation. Cela veut dire qu'elle est avant tout cimentée, non pas par des considérations simplement liées à des avantages mutuels, à des intérêts géopolitiques ou à l'existence d'un adversaire commun potentiel, mais par quelque chose d'incomparablement plus profond, qui s'appelle la solidarité. En fait, l'OTAN m'apparaît comme une communauté de nations rendues solidaires par des valeurs partagées, dont les principes de solidarité et d'ouverture découlent précisément de la nature de ces valeurs. Je suis d'ailleurs persuadé que c'est ainsi que l'OTAN se voit elle-même.

En d'autres termes, j'ai le sentiment qu'appartenir à l'OTAN ne se résume pas à protéger la sécurité de son propre pays en acceptant, à titre de contrepartie, l'obligation de venir parfois à l'aide de tel ou tel autre — c'est-à-dire en étant prêt à assurer une protection à ceux qui sont eux-mêmes prêts à vous protéger. A mes yeux, l'appartenance à l'OTAN n'est pas une relation fondée sur le seul principe du donnant-donnant. C'est bel et bien la manifestation d'un certain esprit, où se retrouvent l'amour de la liberté, le sens de la solidarité, la volonté de sauvegarder, ensemble, notre patrimoine culturel commun, un esprit d'alliance qui ignore l'opportunisme et s'inspire de considérations qui sont — si vous me permettez cette expression — d'ordre moral.

Václav Havel



Viktor
ORBÁN



Premier ministre de la République de Hongrie

Je salue les lecteurs de la Revue de l'OTAN et le public des Etats membres de l'Alliance au nom d'un pays dans lequel les nations de la région euro-atlantique ont trouvé un vieil ami, un nouvel allié et un partenaire fiable.

Le jour est enfin arrivé où le drapeau rouge, blanc et vert de la Hongrie va être hissé, à côté des couleurs nationales des deux autres nouveaux membres et des seize Alliés actuels, devant le siège de l'OTAN, à Bruxelles. L'histoire aura ainsi, de façon éclatante, rendu justice à la Hongrie, qui prend aujourd'hui sa place au sein de la communauté des démocraties occidentales développées.

Nous faisons partie de l'Europe depuis déjà un millier d'années, non seulement par la géographie, mais aussi par la culture, les traditions et les valeurs fondamentales qui sont les nôtres. Cependant, les événements qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale nous ont empêchés d'être intégrés à l'Europe libre. Il nous a fallu attendre la révolution pacifique qui a soufflé sur l'Europe centrale et orientale il y a dix ans, et dans laquelle la Hongrie a joué un rôle actif, pour que cette intégration redevienne possible.

Nous sommes fiers de notre entrée à l'OTAN, où nous voyons la reconnaissance de l'évolution positive de notre pays au cours de la dernière décennie. Grâce au renversement de situation qui est intervenu en 1990, nous vivons maintenant dans une démocratie placée sous le signe de l'Etat de droit, dans une société qui a pour premier principe le respect et la garantie des droits de l'homme, y compris les droits des minorités. Nous avons instauré et mis en pratique une économie de marché où les trois quarts des biens sont produits par le secteur privé.

Nous entendons naturellement assumer notre part de la charge de la défense collective, qui constitue la fonction essentielle de l'OTAN. En tant que membre de l'Organisation, la Hongrie contribuera à la sécurité de l'Alliance et à la projection de cette sécurité au-delà de nos frontières. Avant même d'être invités à rejoindre l'OTAN, nous avons participé - et ce n'était pour nous qu'un début — aux efforts déployés pour trouver un règlement à la crise de Bosnie, à la fois indirectement, en offrant une zone d'étape aux forces envoyées dans la région, et directement, en apportant la contribution de nos propres forces aux contingents de l'IFOR, puis de la SFOR. Notre action revêt une importance particulière du fait de notre situation géographique: nous sommes le pays de l'OTAN le plus proche de l'ex-Yougoslavie.

La Hongrie représente également un facteur de stabilité pour la région, dans la mesure où elle s'emploie à développer la coopération avec ses voisins. Notre adhésion à l'OTAN, et bientôt, nous l'espérons, à l'Union européenne, renforce la stabilité régionale, notamment par la solution équilibrée de problèmes aussi sensibles que celui de la situation des minorités hongroises vivant hors de nos frontières. Nous avons ainsi intérêt à ce que les portes de l'Alliance restent ouvertes, et nous allons donc aider nos voisins à préparer leur entrée à l'OTAN.

Je crois, finalement, que notre contribution à la sécurité ne doit pas se mesurer au seul nombre de chars et d'avions de combat mis au service de la défense commune. Mais je puis donner aux lecteurs l'assurance qu'avec l'adhésion de la Hongrie, l'OTAN accueille en son sein un allié qui mérite toute sa confiance.



Aleksander
KWAŚNIEWSKI



Président de la République de Pologne

L'élargissement de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord est une chance historique pour l'Europe centrale et orientale. L'Alliance et ses nouveaux membres font ce pas en avant pour assurer leur stabilité et leur sécurité comme celles de l'Europe, et ils tendent la main de l'amitié à tous ceux qui aspirent à la coopération et à la paix. Nous nous tournons vers nos voisins de l'Est avec espoir et bonne volonté; nous souhaitons que l'OTAN soit pour eux un partenaire. A long terme, surmonter les difficultés grâce au développement et à la coopération pourrait leur permettre de devenir membres de notre famille, si telle est leur volonté souveraine et s'ils remplissent les conditions de base. L'élargissement de l'OTAN représente une grande avancée vers une Europe stable et prospère, et il est appelé à se poursuivre.

Tandis que la Pologne rejoint les rangs de l'Alliance, elle accomplit une énorme tâche. Nous n'avons pas ménagé nos efforts pour donner à nos forces armées l'interopérabilité requise, mais nous savons parfaitement qu'il nous reste beaucoup à faire avant que tout notre pays soit aux normes occidentales. C'est pourquoi, au moment où nous entrons à l'OTAN, nous préparons aussi activement notre intégration à l'Union européenne.

La nouvelle OTAN se trouve devant un nouvel environnement stratégique. La menace d'un conflit généralisé a pratiquement disparu, mais des menaces nouvelles se présentent. Alors que nous préparons un nouveau concept stratégique pour y faire face, une chose est sûre: l'Alliance préservera l'esprit du Concept stratégique de 1991, en combinant la coopération nécessaire à la stabilité du monde avec l'état de préparation indispensable à une défense efficace.

Ainsi, les nouvelles fonctions de l'Alliance s'ajouteront à sa traditionnelle capacité de défense. La véritable garantie de notre sécurité et de notre succès réside dans le loyalisme des Alliés et dans les liens transatlantiques qui rendent toujours la présence des Etats-Unis en Europe manifestement souhaitable.

Pour la première fois depuis de longues années, l'Europe centrale ne connaît ni tensions ni conflits, et nous espérons donner à cette situation un caractère durable grâce à une coopération régionale politique, économique et militaire. Un corps d'armée allié polono-germano-danois, dont le quartier général est implanté en Pologne, à Szczecin, apporte la preuve de ce nouvel esprit de coopération, qui devrait animer également des bataillons polono-ukrainien et polono-lituanien. Une excellente coopération a été engagée avec la Hongrie et la République tchèque, et nous espérons développer la coopération avec la Slovaquie démocratique. Toutes ces actions favorisent la stabilité. Par ailleurs, il n'existe pas actuellement d'urgente nécessité d'implanter en permanence dans la région d'importantes forces de combat de l'Alliance, ou des armes de destruction massive.

Nous tirons quelque fierté des missions de maintien de la paix que les forces polonaises assument depuis près d'un demi-siècle. L'an dernier, un général polonais a été nommé commandant de la Brigade polono-nordique en Bosnie, ce qui montre combien sont appréciées notre armée et notre politique de sécurité. Nous nous employons également, au niveau régional, à faire face à des défis tels que les catastrophes naturelles et à harmoniser les systèmes d'intervention dans le cadre des programmes des Nations Unies, de l'OSCE, de l'UEO et de l'OTAN.

Au mois d'avril, la Pologne, la Hongrie et la République tchèque seront à Washington avec leurs alliés pour célébrer un événement mémorable: le 50e anniversaire de la signature du Traité de l'Atlantique Nord, moment symbolique où se trouveront confirmés les changements historiques survenus dans le monde. Ce sera là une étape capitale vers le prochain millénaire.



Aleksander Kwaśniewski

Jean-Luc
DEHAENE



Premier ministre du Royaume de Belgique

Cette année, nous fêtons le 50e anniversaire de l'OTAN. Au cours du dernier demi-siècle, l'Alliance a incontestablement été le garant de la paix en Europe. Après le cataclysme de deux guerres mondiales, la Belgique — membre fondateur de l'Alliance — a compris que seule la sécurité collective permet de garantir sa propre sécurité. Pour nous, l'OTAN reste la clef de voûte de notre sécurité nationale et de celle de tous les membres de l'Alliance, contribuant dans un même temps à la stabilité de l'Europe et de l'Amérique du Nord. C'est pourquoi la Belgique a toujours été profondément attachée à l'OTAN, l'un des fondements de sa politique étrangère.

La Belgique est fière de pouvoir accueillir l'OTAN sur son territoire. A l'avenir également, elle continuera à s'efforcer de rester un pays hôte à la mesure des attentes d'une OTAN élargie, ainsi que du Partenariat pour la Paix.

Tout comme l'Europe occidentale est parvenue, à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, à surmonter les tendances nationalistes destructrices, l'Europe tout entière est aujourd'hui en train de surmonter les séquelles de la Guerre froide qui a longtemps divisé l'Europe. A la veille du XXIe siècle, l'OTAN est donc en pleine mutation. En effet, l'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale représente pour l'Alliance une nouvelle étape décisive dans son histoire. Tout en accueillant de nouveaux membres, elle s'est également engagée dans une coopération renforcée avec les pays du Partenariat pour la paix. Ce partenariat est un succès remarquable dans l'histoire de l'Alliance. De plus, l'Acte Fondateur signé à Paris entre la Russie et l'OTAN jette les bases d'un dialogue privilégié et d'une coopération fructueuse, tout comme le fait la Charte de Partenariat spécifique pour ce qui concerne la coopération entre l'OTAN et l'Ukraine.

La modernisation de l'Alliance devra se fonder sur les acquis du passé. Je pense plus particulièrement au lien transatlantique. Ce lien est et restera la colonne vertébrale de notre Alliance.

Dans cette nouvelle architecture de sécurité européenne, le renforcement de l'identité européenne s'avère indispensable. Cette identité contribuera au renforcement de l'Alliance, tout en évitant la duplication des moyens engagés. Elle se concrétisera — en toute transparence — au sein de l'OTAN et de l'Union européenne. L'identité européenne de sécurité et de défense doit faire partie intégrante du Concept stratégique, qui devra être finalisé à Washington et qui définira l'avenir de l'OTAN.

Au nom du gouvernement belge, je tiens à féliciter l'OTAN à l'occasion de son 50e anniversaire. Nous espérons connaître ensemble encore beaucoup d'années fructueuses, et, en tant que pays hôte, nous continuerons d'offrir un accueil plus que chaleureux à tous ceux qui font et feront partie de notre grande famille.



Jean
CHRETIEN



Premier ministre du Canada

Alors qu'elle célèbre son 50e anniversaire, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord se trouve devant un environnement politique, idéologique et militaire très différent de celui qui avait suscité sa création, en avril 1949. S'appuyant sur son succès sans précédent, l'Alliance doit continuer de s'adapter à des problèmes de sécurité de plus en plus divers, aux nouvelles réalités et à de nouvelles tâches.

Le Canada a appuyé fermement l'Alliance depuis la création de celle-ci. Il a manifesté son profond engagement à l'égard de la solidarité transatlantique en conservant des forces stationnées en Europe pendant toute la Guerre froide. Il a aussi participé activement à tous les débats épiques, récents et anciens, qui ont marqué l'évolution de l'Alliance. Ses efforts ont été guidés par une conviction d'importance primordiale : l'Alliance a été, et demeure, la preuve que la stabilité est assurée par la solidarité entre les pays des deux côtés de l'Atlantique. Cela reste aussi vrai aujourd'hui qu'au cours des jours les plus sombres de la Guerre froide.

L'objectif central de l'Alliance a toujours été de conserver une force de dissuasion crédible contre les menaces militaires qui peuvent peser sur les pays membres de l'OTAN. Toutefois, comme ses partenaires de l'Organisation, le Canada reconnaît que la défense collective n'est plus la tâche la plus urgente de l'Alliance. De propos délibéré aussi bien que par la force des choses, le rôle de l'OTAN a changé et continuera sans aucun doute d'évoluer. Par exemple, la nouvelle organisation militaire, plus flexible, reflète l'importance accordée à la souplesse et à la réaction rapide. C'est cependant dans les domaines de la consultation et de la coopération que les progrès sont les plus marqués. Aujourd'hui, l'OTAN n'est plus considérée comme un club très fermé. C'est un forum où les pays peuvent trouver ensemble des solutions à leurs problèmes de sécurité. C'est aussi une alliance qui peut collaborer avec d'autres organisations, qu'il s'agisse des Nations Unies, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, de l'Union européenne ou des organismes internationaux de secours.

Le Canada appuie fermement les nouveaux rôles de l'OTAN. En effet, il considère l'Alliance comme l'instrument central de la sécurité commune dans la région transatlantique. Il estime qu'elle apporte une contribution essentielle à la prévention et à la maîtrise des conflits en Europe, tâche dont toute l'importance est évidente dans les Balkans. La contribution des Canadiens aux différentes missions de l'OTAN dans l'ex-Yougoslavie, notamment leur participation à la Force de mise en oeuvre et à la Force de stabilisation dirigées par l'OTAN, montre combien le Canada a à coeur de servir la paix.

Du point de vue du Canada, l'OTAN est une réussite. Elle est l'alliance qui a remporté le plus de succès dans l'histoire contemporaine. Pour faire en sorte qu'elle reste une base solide pour la stabilité, il faut non seulement veiller à ce que la solidarité transatlantique demeure forte, mais aussi continuer de nouer de nouveaux liens avec les pays du Conseil de partenariat euro-atlantique.

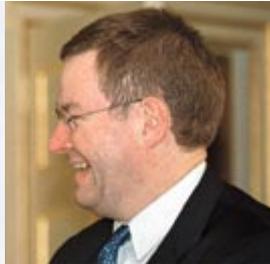
Cinquante ans après la fondation de l'OTAN, l'engagement du Canada à l'égard de cette organisation reste profond et sans équivoque. L'Alliance a constitué une garantie pour la démocratie et un rempart contre l'oppression. Elle a permis aux démocraties européennes de prospérer, et elle a favorisé le développement de toute une trame de relations fructueuses entre les partenaires transatlantiques.

Il nous faut veiller à ce que l'Alliance reste un instrument efficace adapté aux réalités du XXIe siècle. L'OTAN de demain sera appelée à remplir de nouvelles fonctions. Toutefois, si le passé récent est une indication pour l'avenir, on peut s'attendre également à ce qu'elle soit confrontée à des défis imprévus. Quelles que soient les circonstances, le Canada s'emploiera à renforcer les valeurs mêmes qui assurent la paix et la sécurité.



Jean Chrétien

Poul Nyrup
RASMUSSEN



Premier ministre du Danemark

L'adaptation de l'OTAN revêt une importance durable pour la sécurité et la stabilité, en Europe comme dans toute la région euro-atlantique. Le Danemark se rallie sans réserve à l'idée d'une «nouvelle OTAN» s'ouvrant en direction — et au-delà — des anciennes frontières de la Guerre froide, qui ont si longtemps divisé l'Europe.

L'OTAN a montré une grande souplesse ainsi qu'une remarquable aptitude à s'adapter rapidement aux mutations de notre époque et à contribuer à la création en Europe d'un contexte de sécurité plus large et présentant moins de risques.

Ces dernières années ont été riches en événements, dont certains méritent une mention toute particulière: l'invitation à rejoindre les rangs de l'Alliance lancée en 1997 à la Hongrie, à la Pologne et à la République tchèque, la décision d'engager un processus d'élargissement continu, la décision de s'ouvrir à l'ensemble des pays partenaires — dont la Russie et l'Ukraine — pour les rapprocher de la «famille» des nations euro-atlantiques, et la décision de développer l'identité européenne de sécurité et de défense au sein de l'Alliance.

Les décisions prises à Madrid concrétisent ce qui constitue le véritable objectif de la «nouvelle OTAN»: obtenir la participation — sans exclusion — des pays d'Europe centrale et orientale. Le processus d'élargissement continu montre combien l'OTAN a pris au sérieux le désir de plusieurs de ces pays de se joindre à elle. Au Sommet de Washington, l'Alliance devrait confirmer et renforcer encore les programmes prévus pour les candidats à cette adhésion. Cela montrerait que la porte de l'OTAN reste ouverte et que la question est de savoir, non pas «si», mais plutôt «comment» et «quand» de nouveaux élargissements auront lieu. Les pays candidats demandent qu'on leur indique comment se préparer à une adhésion, et le moment est venu de leur fournir les éléments d'orientation dont ils ont besoin.

Le Danemark attache une importance particulière aux programmes de partenariat à tous les niveaux, qu'il s'agisse du programme du Partenariat pour la paix, du Conseil de partenariat euro-atlantique, du Conseil conjoint permanent OTAN-Russie, de la Commission OTAN-Ukraine ou du Dialogue sur la Méditerranée. Ils apportent la preuve que l'OTAN s'ouvre de façon très large, non seulement à de nouveaux membres et aux pays candidats, mais à l'ensemble des Partenaires. Les pays riverains de la Baltique — membres de l'OTAN et Partenaires — ont été parmi les plus actifs dans ce processus, et les résultats sont très encourageants. Les progrès accomplis sont, de plus en plus, largement reconnus, ce qui amène les Etats baltes à se rapprocher toujours davantage de l'OTAN. Il reste beaucoup à faire, et le travail ne sera pas facile, mais le processus est maintenant bien engagé.

Nous voyons en l'OTAN une alliance qui s'ouvre à l'Europe centrale et orientale tout entière, qui, par des programmes d'adhésion et de partenariat, s'emploie à promouvoir la stabilité, qui coopère étroitement dans ce sens avec d'autres organisations, et qui, enfin et surtout, reste, comme toujours, fermement attachée à sa mission de sécurité collective. Cette vision sera confirmée au Sommet de Washington, qui préparera l'OTAN au XXIe siècle.

Poul Nyrup Rasmussen



Jacques
CHIRAC



Président de la République française

Née de la volonté des Alliés de défendre leurs valeurs communes, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, face à la menace soviétique, l'Alliance atlantique a pleinement rempli sa mission. Elle a permis d'éviter que n'éclate un conflit majeur entre deux blocs antagonistes. Elle a incarné et consolidé le lien de solidarité indéfectible qui existe entre les deux rives de l'Atlantique.

Membre fondateur de l'Alliance, la France ne s'est jamais dérobée à ses engagements. Fidèle aux enseignements du Général de Gaulle, elle s'est toujours placée dans une perspective résolument dynamique, dans sa conviction que notre Alliance, pour survivre, doit s'adapter, aujourd'hui plus que jamais.

La chute du mur de Berlin a conduit l'Alliance à évoluer, même si sa mission essentielle, qui est le fondement du Traité de Washington, demeure inchangée. Mais l'Alliance doit aujourd'hui tenir compte de la profonde modification stratégique du continent européen. Parmi ces tendances, deux sont essentielles: d'une part, l'affermissement de l'Union européenne, qui permettra aux Européens d'assumer un rôle grandissant, tout en renforçant l'Alliance dans son ensemble; d'autre part, la mise en place d'une identité européenne de défense dans le cadre de l'Alliance. C'est là l'une des conditions de la revitalisation du lien transatlantique, qui doit reposer sur un dialogue équilibré entre les Etats-Unis et l'Union européenne.

L'Alliance doit développer des relations de coopération étroite avec les autres organisations européennes de sécurité (l'OSCE, l'UEO et le Conseil de l'Europe), sous l'autorité du Conseil de sécurité. Il s'agit de parvenir à une véritable charte de la sécurité européenne où nos institutions poursuivront ensemble le même objectif: la paix et la stabilité sur notre continent.

L'Alliance exerce aujourd'hui un pouvoir d'attraction sur de nombreux pays, qu'il serait injuste, et d'ailleurs peu clairvoyant, de décevoir. Nous ne devons pas créer de nouvelles fractures en Europe. L'élargissement de l'Alliance, qui fait partie de son histoire, doit se poursuivre dans le cadre d'un processus global et progressif ouvert à tous les candidats européens capables et désireux d'assumer les obligations du Traité de Washington.

Dans le même esprit, nous devons surmonter les méfiances héritées du passé. Il nous faut ainsi donner toute sa signification à l'Acte fondateur que nous avons signé, le 27 mai 1997, avec la Russie, afin de développer avec ce grand pays une coopération entre égaux.

L'avenir de l'Alliance repose sur la force du lien transatlantique, dont la pérennité est assurée par un partage équitable des risques et des responsabilités. Pour sa part, la France s'engage à assumer toutes ses responsabilités, que ce soit en Bosnie-Herzégovine, où, aux côtés de beaucoup d'autres Alliés, elle a payé un lourd tribut humain, ou dans la crise du Kosovo. A ce partage des risques, effectif puisque la grande majorité des soldats de l'OTAN présents en ex-Yougoslavie sont fournis par les Alliés européens, doit correspondre celui des responsabilités.

Au moment où l'Alliance atlantique célèbre son cinquantième anniversaire, il faut que les Alliés, ensemble, lui donnent un nouvel élan pour aborder avec dynamisme et confiance le nouveau millénaire.

Le Traité de l'Atlantique Nord constitue plus qu'une simple alliance militaire. Ce n'est pas par hasard que son préambule se réfère à une conception de l'organisation des Etats et de la vie internationale fondée sur la démocratie, les libertés individuelles, le règne du droit et la fidélité aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Nos peuples nous ont confié la tâche de défendre et de faire vivre ces principes, qui sont l'essence même de la communauté de nations libres qui constitue notre Alliance.



Jacques Chirac

Gerhard
SCHRÖDER



Chancelier de la République fédérale d'Allemagne

Il y a cinquante ans, lorsqu'ils signèrent, à Washington, le Traité de l'Atlantique Nord, les Alliés entendaient répondre à la menace qui pesait alors sur la démocratie, le règne du droit et les libertés. A l'époque, personne n'aurait osé imaginer que l'OTAN célébrerait un jour son 50e anniversaire.

L'Alliance atlantique a été une réussite. Les ennemis d'hier sont devenus des alliés. La paix et la stabilité instaurées dans le cadre de l'Alliance ont jeté les bases d'un développement économique sans précédent, réalisé dans la liberté. L'OTAN a pu empêcher qu'un conflit armé n'éclate en Europe au cours de la Guerre froide. En s'offrant à coopérer tout en maintenant sa capacité de se défendre, l'Alliance a contribué de façon déterminante à faire disparaître la division de l'Europe.

Les Etats membres de l'OTAN sont unis par une même volonté de voir la paix régner dans toute la zone euro-atlantique. L'Alliance prend très au sérieux son engagement à cet égard: elle s'est tenue prête quand il s'est agi d'assurer la mise en oeuvre de l'accord de paix de Dayton pour la Bosnie-Herzégovine. Dans le conflit du Kosovo, l'Alliance s'est encore montrée résolue à prendre en charge la recherche d'une solution pacifique et durable aux problèmes que connaissent les régions en proie à des hostilités.

Après les transformations récemment survenues en Europe, le message du 4 avril 1949 est à retenir aujourd'hui plus que jamais: les parties au Traité de l'Atlantique Nord sont déterminées à sauvegarder la liberté de leurs peuples, leur héritage commun et leur civilisation, fondés sur les principes de la démocratie, les libertés individuelles et le règne du droit.

Ces valeurs sont celles auxquelles aspirent les Etats du continent dans leur quasi-totalité. L'OTAN aide à leur donner une expression concrète en exportant la stabilité et en projetant la paix dans la zone euro-atlantique. Le Conseil de partenariat euro-atlantique et le programme de l'OTAN concernant le Partenariat pour la paix ont pour vocation de traduire des objectifs communs dans la pratique par une coopération entre Alliés et Partenaires. Les Alliés tiennent tout particulièrement à voir la Fédération de Russie partager la responsabilité de la sécurité européenne. Nous devons tirer pleinement parti des possibilités de coopération qu'offre le Conseil conjoint permanent OTAN-Russie. Il faut aussi développer encore les relations avec l'Ukraine.

Au Sommet de Washington, l'Alliance va accueillir en son sein la Hongrie, la Pologne et la République tchèque. L'OTAN contribue ainsi largement à faire disparaître la division de notre continent, et, par là même, à stabiliser l'ensemble de l'Europe.

En même temps, l'OTAN adapte ses structures internes. Sa structure de commandement s'allège. L'Alliance se dote des moyens de réagir avec souplesse aux nouveaux défis que réserve l'avenir. Le Concept stratégique révisé que nous prévoyons d'adopter au Sommet du 50e anniversaire reflétera l'évolution de l'environnement et des tâches à affronter.

L'engagement des Etats-Unis et leur présence en Europe demeurent indispensables à la sécurité de notre continent. La dimension transatlantique reste une caractéristique essentielle de l'Alliance. De son côté, l'Europe doit désormais, pour que puisse se créer un partenariat transatlantique vraiment équilibré, assumer une plus grande part de responsabilité. Les Traités de Maastricht et d'Amsterdam ont envisagé le développement d'une Identité européenne de sécurité et de défense. Nous devons, avec nos partenaires, avancer encore dans cette voie.

Pour le XXIe siècle, une large gamme de possibilités s'ouvre à l'Alliance. Nous allons utiliser et développer davantage les ressources dont nous disposons, afin de pouvoir relever avec confiance les défis de demain. L'OTAN, forte de ses valeurs communes, est une organisation pleine d'avenir.



plus loin

Costas
SIMITIS



Premier ministre de la République hellénique

Pendant un demi-siècle, l'OTAN a constitué le fondement de la coopération transatlantique, le bouclier essentiel de notre sécurité. Elle a aussi été le ciment de l'union entre l'Amérique et l'Europe, dans une communauté faite de valeurs partagées.

La fin de la Guerre froide a donné le signal de la transformation de l'Alliance, qui est passée de son rôle premier d'organisation de défense à celui de pilier central d'une sécurité coopérative et ouverte à tous en Europe. Elle a également fait de l'Alliance une force motrice pour l'édification d'un ordre de paix juste et durable. Dans ce contexte, la Grèce a, dès le tout début, salué et appuyé l'élargissement de l'Alliance, dont elle est convaincue qu'il contribuera à établir fermement un nouvel environnement de sécurité sur notre continent.

Alors que nous nous acheminons vers une OTAN rénovée et élargie, capable de relever les défis qui attendent l'Europe, il nous faut veiller à préserver la cohésion et l'efficacité de l'Alliance. Nous ne devons pas laisser cette efficacité souffrir des divergences de vues et des différends qui pourraient exister entre des Etats membres.

Une révision fructueuse du Concept stratégique de l'OTAN sera pour l'Alliance la clé du passage harmonieux d'une époque de confrontation à une ère nouvelle, placée sous le signe de l'intégration et de la coopération. La défense collective et le caractère indivisible de la sécurité gardent toute la valeur qu'ils ont eue par le passé.

Nous avons tourné la page de la confrontation Est-Ouest, et la Russie est devenue le partenaire stratégique de l'OTAN. Il est impossible de concevoir une structure de sécurité européenne viable qui ne prenne pas en compte à la fois l'importance politique et géostratégique de la Russie et la contribution que ce pays peut apporter à la sécurité et à la stabilité en Europe.

Il importe également de renforcer la dimension méditerranéenne de la sécurité euro-atlantique, en gardant toujours à l'esprit que, dans cette région, les facteurs de stabilité et de sécurité sont d'ordre non seulement militaire, mais aussi social et économique.

Notre décision de développer une Identité européenne de sécurité et de défense au sein de l'OTAN vise à donner à l'Europe une plus grande autonomie dans ce domaine, tout en maintenant le lien transatlantique. Le développement de l'IESD devrait conduire à la création de forces armées capables d'opérer efficacement sous le contrôle et la direction stratégique de l'UEO. Mais il faut que cette dimension militaire puisse s'appuyer sur la volonté politique des Européens de mener des actions concrètes et de mettre résolument en oeuvre une Politique étrangère et de sécurité commune.

Je suis convaincu que l'héritage des cinquante dernières années, au cours desquelles l'Europe et l'Amérique ont partagé leurs destinées, est pour nous un atout inestimable dans notre adaptation, que nous voulons la meilleure possible, aux besoins futurs de l'Alliance et dans la poursuite de notre objectif commun.

Κ. Σίμιτις



GRECE

Davíð
ODDSSON



Premier ministre de l'Islande

L'OTAN a offert à l'Islande la chance d'une étroite coopération avec des pays dont nous partageons les convictions fondamentales, ainsi qu'un moyen, unique pour une nation sans armes, de soutenir les efforts déployés au service de la paix et de la démocratie.

Deux ans après que l'Islande fut devenue l'un des membres fondateurs de l'OTAN, elle conclut un Accord de défense bilatéral avec les Etats-Unis. Depuis lors, les forces américaines stationnées sur le territoire islandais font partie du dispositif de défense collective de l'OTAN. Ces dernières années, nous avons apporté le concours de personnel médical et policier à la mission de maintien de la paix en Bosnie. Nous avons accueilli, en coopération avec les Etats-Unis, un exercice de secours en cas de catastrophe mené dans le cadre du programme du Partenariat pour la paix, et un autre exercice est prévu pour l'an 2000. Le Partenariat pour la paix est une importante manifestation de la contribution active de l'OTAN à la création d'une Europe nouvelle après la Guerre froide.

La portée exceptionnelle de l'action que l'Alliance conduit en faveur de la sécurité et de la stabilité euro-atlantiques apparaît clairement dans le rôle clé qu'elle joue pour mettre un terme à l'oppression et au conflit en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo. Aucune autre organisation ne pourrait diriger les opérations comme le fait l'OTAN. C'est pourquoi le Concept stratégique révisé devrait inclure des mesures qui permettent à l'Alliance d'être mieux à même d'exercer son influence stabilisatrice sur les événements survenant hors de la zone du Traité, y compris en coopération avec les Partenaires.

Alors que les premiers pays d'Europe centrale et orientale adhèrent à l'OTAN, nous allons voir s'ouvrir un nouveau et grand chapitre de l'histoire de l'Alliance. Pour pousser plus avant le processus d'élargissement, il faut proposer aux autres pays candidats à l'adhésion une voie à suivre afin d'atteindre leur objectif. Toute l'histoire de l'Alliance montre que l'élargissement aura un effet bénéfique pour la sécurité et la stabilité de l'Europe dans son ensemble.

Nous devons aussi prendre en compte le problème qui consiste à renforcer le rôle des Alliés européens dans le domaine de la sécurité tout en préservant les caractéristiques essentielles et la force de l'Alliance. Si la création de l'OTAN a marqué un tournant dans l'histoire de l'Europe, c'est parce qu'elle a établi un lien entre les deux rives de l'Atlantique. Ce lien et les valeurs partagées qui en sont à l'origine ont donné à l'Alliance des qualités uniques et lui ont permis d'accomplir sa mission contre vents et marées. Ce sont ces qualités qui font toujours de l'OTAN un indispensable instrument de paix et de sécurité.



Massimo
D'ALEMA



Premier ministre de la République italienne

L'Alliance transatlantique a constitué la pierre angulaire de la politique italienne en matière de sécurité au temps de la Guerre froide, et elle reste la clé de la sécurité et de la défense de notre pays. Ce choix avait d'abord suscité une controverse, mais, depuis les années 70, un large consensus s'est établi au niveau national sur les deux premières priorités de la politique étrangère de l'Italie: l'OTAN et l'Union européenne.

Après la fin de la Guerre froide, les menaces potentielles ont changé de façon radicale, ce qui a conduit à une adaptation générale de l'Alliance. L'OTAN a ajouté de nouvelles fonctions de sécurité collective à sa dimension traditionnelle de défense commune. En suivant un processus fondé sur l'expérience pratique, elle est devenue un instrument plus «opérationnel» de rétablissement de la paix et de gestion des crises, comme elle en a apporté la preuve en Bosnie.

Dans ce contexte, le rôle de l'Italie a changé lui aussi; nous sommes particulièrement exposés aux risques d'instabilité et de conflit provenant des zones mêmes où les fonctions de l'OTAN ont revêtu une importance grandissante au cours de la dernière décennie. En d'autres termes, dans la «nouvelle OTAN», l'Italie est un Etat de première ligne ayant des intérêts vitaux précisément à la périphérie du territoire de base de l'Alliance. C'est pourquoi nous misons beaucoup sur l'OTAN du siècle prochain et entendons jouer un rôle dans son évolution future.

Parmi les aspects de la «nouvelle OTAN» auxquels l'Italie s'intéresse tout particulièrement figure l'établissement d'une solide Identité européenne de sécurité et de défense (IESD) au sein de l'Alliance. Cette IESD aura un effet positif sur les relations transatlantiques, car elle permettra un partage plus équitable des charges avec les Etats-Unis et contribuera finalement à renforcer l'efficacité et la cohésion de l'Alliance.

Un autre problème clé est celui qui consiste à trouver une réponse équilibrée à la question de la légitimité, au plan international, des nouvelles fonctions que l'Alliance est appelée à assumer dans le cadre de missions «ne relevant pas de l'Article 5». Il y a là un besoin essentiel pour que l'OTAN puisse participer à la fondation d'un ordre international plus sûr et plus juste. Il faut mettre au point un mécanisme pratique qui garantisse un maximum de légitimité — dans l'esprit des Nations Unies — tout en préservant l'efficacité politique et opérationnelle de l'Alliance. Les principes des droits de l'homme fondamentaux, du droit international et de l'action multilatérale doivent être combinés pour faire de l'OTAN une force collective de stabilité et de sécurité.

L'Italie attache une troisième priorité au maintien d'une politique de «porte ouverte» concernant l'élargissement et le partenariat. A cet égard, il convient d'accorder à l'Europe du Sud-Est la place qui doit être la sienne. La Slovénie et la Roumanie réunissent les conditions requises pour figurer parmi les prochains pays invités, et la Bulgarie mérite également de voir sa candidature prise en considération. L'OTAN devrait faire droit à leur demande dans la perspective précise d'un nouvel élargissement, et les aider à préparer leur adhésion.

L'élargissement de l'OTAN s'inscrit dans une nouvelle architecture de sécurité paneuropéenne, où le rôle de la Russie est, et restera, d'une importance cruciale. L'Italie a contribué activement au développement d'un dialogue institutionnalisé avec Moscou, en apportant un soutien sans réserve à la création du Conseil conjoint permanent (CCP) OTAN-Russie.

Tous ces changements continuent de reposer sur la solidité du partenariat transatlantique. S'adressant au Parlement avant la signature du Traité de Washington, Alcide De Gasperi, alors Premier ministre de l'Italie, avait déclaré, en mars 1949, que le Pacte de l'Atlantique Nord allait garantir de façon permanente l'indépendance de notre pays et donner une expression pacifique à la solidarité entre l'Europe et les Etats-Unis, en ajoutant que ce Pacte pourrait aussi assurer une sorte d'équilibre régional au sein du système des Nations Unies. Cette déclaration annonçait ce qui devait être l'histoire de l'OTAN pendant un demi-siècle, et elle garde aujourd'hui un caractère de présence pour l'évolution future de notre Organisation.



Massimo D'Alema

Jean-Claude
JUNCKER



Premier ministre du Grand-Duché de Luxembourg

Les Luxembourgeois ayant vécu la Seconde Guerre mondiale n'hésitent pas à opposer «l'avant-guerre» à «l'après-guerre». Cette opposition ne résulte pas simplement du traumatisme que fut la violation de la neutralité de leur pays, suivie de l'occupation et de la guerre. On peut aussi l'attribuer à la menace extérieure ressentie après 1933, qui devait finalement déboucher sur les terribles épreuves de la guerre. L'abandon d'une neutralité désarmée qui, deux fois au cours de ce siècle, ne s'était révélée d'aucune utilité et l'intégration dans une alliance politique et militaire — en l'occurrence l'Alliance atlantique — ont été pour le Luxembourg un véritable tournant de son histoire.

Le sentiment de ne plus être seuls alors qu'apparaissent de nouveaux rapports de forces et, surtout, le fait de savoir à nos côtés les Etats-Unis d'Amérique, qui avaient payé le prix du sang pour rendre liberté et dignité aux peuples opprimés de l'Europe, méritent d'être rappelés au moment où nous célébrons le 50e anniversaire de notre Alliance. En ce jour, la gratitude du Luxembourg va à tous ceux qui ont assuré la stabilité et la paix sur le Vieux continent.

L'émergence des Communautés européennes, devenues depuis lors l'Union européenne, et la réunification de l'Allemagne auraient été impensables sans le bouclier de l'OTAN.

Faut-il rappeler ici que dès les années 60, l'OTAN avait, par le truchement de la doctrine Harmel, tendu la main de l'amitié à ses adversaires de l'époque? C'est dans cette politique consistant à défendre fermement les valeurs essentielles de la communauté euro-atlantique tout en offrant un dialogue à l'ensemble du continent européen que l'OTAN puisera ses ressources pour l'avenir. Telle est l'ambition collective de notre Organisation alors que nous accueillons parmi nous la Hongrie, la Pologne et la République tchèque.

Devons-nous maintenant adapter l'OTAN aux nouvelles réalités géopolitiques, et, si oui, dans quelle mesure? Depuis la révision de son Concept stratégique intervenue à Rome en 1991, l'OTAN s'est engagée dans un partenariat avec tous les pays européens, dont la Russie et l'Ukraine, Etats qui occupent naturellement une place privilégiée.

Mon premier souhait est de voir cette coopération s'approfondir et s'enrichir avec tous les partenaires. A cet égard, les forces de maintien de la paix à l'oeuvre en Bosnie-Herzégovine constituent la plus belle réussite de l'OTAN.

Mon deuxième souhait est de voir cette expérience servir à clarifier le passage d'une Alliance conçue au départ pour la défense de son territoire - mission qui n'est pas remise en cause — à une Alliance assurant la défense des valeurs et des intérêts de ses membres. Il s'agit, en d'autres termes, de trouver un moyen d'aider à stabiliser un monde incertain confronté à de nouveaux risques.

Mon troisième voeu est que, dans le contexte de son nouveau Concept stratégique, cette Alliance rajeunie et rénovée réserve une place adéquate à l'identité européenne de sécurité et de défense. Dès maintenant, la question de la défense se présente comme le prochain défi européen à relever après la réalisation de l'Union économique et monétaire. Une telle innovation constitue le meilleur moyen d'assurer l'établissement de relations plus durables et plus stables, parce que plus équilibrées, avec l'indispensable allié que sont pour nous les Etats-Unis.

Je veux espérer qu'à Washington, nous inaugurerons l'ère d'un «atlantisme modernisé», respectueux des principes ayant inspiré une exceptionnelle entreprise commune qui reste sans précédent dans l'histoire.



Wim
KOK



Premier ministre du Royaume des Pays-Bas

L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord a garanti la paix et la sécurité en Europe durant les cinquante dernières années. La simplicité de cette constatation n'enlève rien au caractère spectaculaire de l'oeuvre réalisée. Alors que nous approchons du Sommet que l'OTAN va tenir à Washington, il importe de nous rappeler ce qu'a été cette oeuvre. Il importe également de regarder vers l'avenir.

Dans notre partie du monde, l'environnement de sécurité a profondément évolué au cours de la dernière décennie, mais il n'est pas devenu nécessairement plus stable. Nous avons appris que certains conflits survenant hors de la zone du Traité peuvent exiger tout autant d'attention que la sécurité de notre propre territoire. Il n'est plus possible d'établir une nette distinction entre les deux; c'est en fait ce que signifie une sécurité indivisible et coopérative dans la zone euro-atlantique.

Il faut donc participer activement à la prévention des conflits et à la gestion des crises. Les Pays-Bas estiment qu'il conviendrait de définir pour l'Alliance une nouvelle tâche de sécurité fondamentale dans ce domaine. Je suis, quant à moi, intimement persuadé que des tâches ainsi élargies ne diminuent en aucune façon la capacité de l'OTAN concernant la légitime défense collective, qui demeure la pierre angulaire de l'Alliance.

Les risques et les menaces que nous devons affronter aujourd'hui se font pressants. Il existe un réel danger de voir des armes de destruction massive tomber plus souvent en de mauvaises mains — celles d'Etats ou de groupes n'ayant guère le sens de leurs responsabilités vis-à-vis de l'ensemble de la communauté internationale. De plus, il n'est pas toujours possible de garantir la sécurité des emplacements où sont entreposées des armes de destruction massive, ce qui représente une menace pour la santé publique et pour l'environnement. Je ne demande pas que l'OTAN s'occupe directement de tous les conflits ou de toutes les menaces potentielles pour la sécurité qui risquent d'apparaître à l'échelle mondiale, mais je suis convaincu que l'Alliance devrait adopter, face à ces problèmes, une attitude faite de vigilance et de clairvoyance.

A cet égard, il est très rassurant de voir que l'OTAN, principale organisation transatlantique, a fort bien su réagir à l'évolution qui marque notre époque. L'élargissement de l'Alliance, qui va compter trois nouveaux membres, en est l'exemple le plus frappant, mais il fait partie d'un ensemble, d'un processus beaucoup plus vaste de transformation interne et externe. La décision, prise opportunément, de nouer des liens de partenariat avec tous les pays de la zone euro-atlantique a aidé à remplacer la méfiance et la confrontation du passé par la consultation et la coopération. L'OTAN doit continuer dans cette voie nouvelle et poursuivre ses efforts dans le sens de la transparence et de la prévisibilité, en gardant ses portes ouvertes à de nouveaux Etats membres et en intensifiant les partenariats qu'elle a établis.

Le développement au sein de l'Alliance d'une composante de défense européenne clairement reconnaissable, question qui intéresse tout particulièrement les Alliés européens, sera pour l'OTAN le gage de nouveaux succès. L'Union européenne va continuer à développer une politique de sécurité et de défense commune. Une politique européenne plus résolue et une volonté plus marquée d'assumer nos propres responsabilités ne pourront que rendre meilleures encore nos relations avec les Etats membres nord-américains.

Le 50e anniversaire de l'OTAN est une étape sur la voie du siècle prochain. Il va permettre d'exprimer la nouvelle identité de l'Alliance dans un monde en rapide mutation. Les Pays-Bas, pour leur part, s'engagent sans réserve à maintenir l'importante contribution qu'ils apportent à l'Alliance.



Kjell Magne
BONDEVIK



Premier ministre de la Norvège

Si un demi-siècle n'est qu'une parenthèse au regard de l'histoire, pour une alliance défensive, c'est une éternité. Cinquante années de paix sur le territoire de ses membres sont la meilleure preuve de la réussite de l'OTAN.

La Norvège a beaucoup gagné à appartenir à l'OTAN. Nous nous rappelons surtout qu'une longue période de paix a permis à un pays déchiré par la guerre de se redresser et de prospérer, ce qu'il n'aurait pu faire à lui seul. Depuis que la Norvège a signé le Traité de l'Atlantique Nord en tant que membre fondateur, l'OTAN n'a jamais cessé de jouer un rôle vital dans la réalisation de notre politique de sécurité et de nos objectifs en matière de défense.

L'OTAN a offert à la Norvège, pays membre relativement petit mais égal en droits, une possibilité unique de partager des informations, de présenter des positions nationales et d'apporter une contribution dépassant largement les prévisions d'une logique mathématique. Elle nous a aussi permis de jouer un rôle actif dans le domaine de la maîtrise des armements et du désarmement.

L'expérience que nous avons acquise à l'OTAN a aidé nos compatriotes à s'ouvrir davantage aux réalités de la scène internationale et à mieux comprendre les liens qui existent entre l'actualité en Europe et ailleurs et notre propre situation en matière de sécurité.

Au plan militaire, notre qualité d'Etat membre nous a donné une crédibilité à laquelle nous n'aurions pu prétendre autrement. Le financement commun et la coopération dans le secteur des armements ont fait de l'OTAN un investissement peu coûteux. Les ports, les aérodromes, les routes et d'autres éléments d'infrastructure ont assuré la promotion du génie civil en Norvège.

Les profonds changements géopolitiques intervenus en Europe ces dernières années ont apporté de grands avantages en termes de sécurité à l'Europe en général et à la Norvège en particulier, et nous ont offert la chance de construire une Europe sans division. Pour atteindre cet objectif dans un contexte marqué par des risques et des défis nouveaux, l'Alliance doit entreprendre, dans les années qui viennent, deux tâches elles aussi tout à fait nouvelles: coopérer très largement avec tous les pays partenaires démocratiques de façon qu'ils puissent bénéficier de la stabilité et de la prospérité que les Etats membres de l'OTAN connaissent depuis des décennies, et faire de l'OTAN un instrument efficace de la gestion des crises à l'échelle euro-atlantique, en coopération avec nos nouveaux partenaires et conformément au droit international et à la Charte des Nations Unies.

Depuis la fin de la Guerre froide, la situation géographique de la Norvège, qui se trouve à l'intersection des zones atlantique, européenne et russe de la sécurité européenne, nous a permis d'oeuvrer en faveur d'une coopération entièrement nouvelle allant au-delà des anciennes lignes de division, en particulier avec la Russie et les Etats baltes. Nous nous sommes efforcés de faire en sorte que les nouvelles activités ainsi menées dans les régions de la Baltique et de la mer de Barents entrent dans les cadres multilatéraux plus larges de la coopération européenne et atlantique.

La Norvège continuera de contribuer activement à la paix et à la stabilité dans le monde. Cinquante-cinq mille Norvégiens ont participé à des opérations de paix des Nations Unies et de l'OTAN. Un tel engagement montre que nous avons les moyens et la volonté d'opérer hors de nos frontières et de contribuer à la gestion et au règlement des crises au niveau international.

La Norvège entend jouer un rôle actif dans la création de la nouvelle OTAN — sur la base de la défense collective, d'un lien transatlantique dynamique et de la pleine utilisation des mécanismes de consultation qui sont déjà ceux de l'OTAN ou qui voient maintenant le jour. Nous voulons pour l'Europe un rôle politique et militaire plus fort.

Cinquante ans d'histoire ont mis en évidence ce qu'a été et ce que sera la raison d'être de l'OTAN. Cette célébration devrait être avant tout une occasion de regarder vers l'avenir. Les défis sont peut-être aujourd'hui plus grands qu'à aucun moment depuis 1949. Le changement n'ira pas sans un engagement de notre part, celui de veiller à ce que l'Alliance reste en phase avec les temps modernes et conserve son importance vitale. La Norvège, quant à elle, a déjà pris cet engagement.



Kjell Magne Bondevik



Jorge SAMPAIO

Président de la République portugaise

Depuis la signature du Traité de Washington, l'OTAN a été un instrument indispensable à la préservation de la paix et de la stabilité en Europe, dont elle a ainsi contribué à assurer le développement économique et social. L'héritage des quarante premières années a aidé l'OTAN à s'adapter aux exigences nouvelles de l'après-Guerre froide.

L'évolution qui s'est produite au cours de la dernière décennie a transformé l'Alliance en une organisation mieux préparée à relever les défis auxquels l'Europe va maintenant se trouver confrontée. La forme que prendra l'OTAN du XXI^e siècle dépendra dans une large mesure des réponses que nous apporterons aux importantes questions qui se posent aujourd'hui. La mise au point d'un nouveau Concept stratégique, l'intensification du processus d'élargissement et la confirmation des décisions adoptées ces dernières années à Sintra, à Paris et à Madrid constituent des éléments fondamentaux pour la définition de ce nouveau rôle de l'OTAN.

Je suis, pour ma part, convaincu que le principal défi des années à venir sera de faire avancer le processus de l'intégration européenne et d'établir un nouveau cadre de sécurité transatlantique. Pour cela, il faut impérativement donner effet à l'identité européenne de sécurité et de défense et renforcer les relations institutionnelles et opérationnelles entre l'OTAN et l'UEO.

En tant que membre fondateur de l'Alliance atlantique, le Portugal a apporté une contribution active et résolue aux importantes réalisations et aux grands changements qui ont marqué l'histoire de l'OTAN. Nous poursuivons dans cette voie, avec la certitude que le Sommet du 50^e anniversaire qui va se tenir à Washington constituera une étape décisive dans la construction d'une nouvelle OTAN, pour les Partenaires comme pour les Alliés.



António GUTERRES

Premier ministre de la République portugaise

Je me félicite de voir que l'OTAN s'apprête à fêter ses cinquante ans, âge très respectable pour toute organisation. Née avec la Guerre froide, l'Alliance a survécu à l'effondrement de l'Union soviétique et apprend fort bien à s'adapter au nouvel environnement de sécurité.

Le grand défi auquel nous sommes aujourd'hui confrontés est celui de l'opposition entre la raison et l'irrationalité, celle-ci pouvant se présenter sous la forme d'un fondamentalisme religieux, d'un nationalisme exacerbé ou d'une violence xénophobe et raciste. Il y a là des problèmes entièrement nouveaux pour une Alliance qui, jusqu'à ces derniers temps, avait une mission clairement définie: endiguer la progression des forces adverses.

Notre objectif à long terme doit être d'établir une zone de sécurité entourant tout l'hémisphère nord et comportant plusieurs niveaux. Au premier se situe l'actuel processus d'élargissement de l'Alliance atlantique. Le deuxième est constitué par un triangle de sécurité englobant une OTAN élargie, la Russie et l'Ukraine. Le troisième et dernier niveau s'étend à tous les pays membres du Conseil de partenariat euro-atlantique.

C'est dans cette vaste optique que nous révisons notre Concept stratégique en prévision des défis qui nous attendent à l'aube du nouveau siècle.

L'Alliance a maintenant cinquante ans, et rares sont les organisations politico-militaires qui peuvent revendiquer le privilège d'une telle longévité. Churchill a dit un jour que l'histoire parlerait de lui en bien parce qu'il avait l'intention de l'écrire. L'OTAN contribue aujourd'hui à écrire l'histoire du XXI^e siècle, où elle va jouer un rôle grandissant dans le maintien de la paix et de la stabilité en Europe. Pour le Portugal, c'est assurément un honneur que de faire partie intégrante de ce processus.



José María
AZNAR



Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne

*L*a situation internationale a profondément changé au cours de la dernière décennie, mais les principes sur lesquels repose la progression de la démocratie à l'échelle mondiale n'ont rien perdu de leur valeur. Notre Alliance a joué un rôle de premier plan dans ce processus durant ses cinquante années d'existence, que nous célébrons aujourd'hui.

L'histoire de l'Alliance atlantique est celle d'une réussite collective de vaste portée. L'Alliance a préservé notre héritage commun des deux côtés de l'océan qui a donné son nom au Traité. Elle a pour bases une même foi dans les droits de l'homme, le respect de la dignité fondamentale et la ferme conviction que la démocratie est le seul système qui puisse garantir à la fois les libertés individuelles et la liberté politique. Ces principes doivent être sauvegardés.

Avec la disparition des barrières idéologiques qui avaient artificiellement créé deux Europes, notre Alliance étend à présent son action au-delà de limites géographiques jusqu'alors hermétiques, qui appartiennent pour toujours au passé. Son élargissement démontre la validité et le pouvoir d'attraction de notre organisation de défense. A cet égard, l'intégration de la Hongrie, de la Pologne et de la République tchèque contribue à renforcer le rôle de l'OTAN dans la paix et la stabilité de notre continent.

L'élargissement reflète la vitalité de l'Alliance, et aussi la reconnaissance des efforts déployés par des pays qui ont, tout au long de leur histoire, concouru à l'établissement des valeurs qui sous-tendent le lien transatlantique. L'Espagne appuie ce processus, car elle est persuadée que garder les portes ouvertes aux pays européens en mesure d'assumer les obligations du Traité de Washington permettra de consolider la paix à laquelle nous aspirons tous.

Pour ce qui est de l'avenir, le moment est venu de faire en sorte que la contribution de l'Europe se traduise par une plus grande part de responsabilité s'agissant de la sécurité de notre continent. L'initiative concernant l'Identité européenne de sécurité et de défense devrait avoir des résultats positifs, en renforçant à la fois l'Alliance dans son ensemble et le lien transatlantique.

Notre partenariat avec les pays qui partagent notre désir de paix figure parmi les acquis de l'Alliance et constitue un puissant moyen de raffermir la paix sur tout le continent. Le fructueux programme du Partenariat pour la paix et les accords conclus avec la Russie et l'Ukraine illustrent bien l'attachement de l'Alliance à la stabilité. La coopération menée entre les Alliés et d'autres pays pour instaurer la paix en Bosnie-Herzégovine montre la voie qu'il convient de suivre.

La dimension méditerranéenne complète le concept fondamental que la sécurité représente pour l'OTAN. La Méditerranée constitue une unité géographique dont la stabilité revêt une importance cruciale pour les Alliés. L'Espagne s'emploie à favoriser la compréhension et les relations de bon voisinage sur les deux rives de la Méditerranée et considère que l'Alliance devrait chercher à garantir la stabilité dans la région environnante, la sécurité étant indivisible. C'est pourquoi le Dialogue de l'Alliance sur la Méditerranée, lancé à Bruxelles puis développé à Madrid, est une tâche vitale dont la maturation doit se poursuivre à Washington. Il s'agit pour nous de promouvoir la confiance mutuelle et de trouver les voies qui pourront conduire à une coopération plus efficace dans le domaine de la sécurité.

Au Sommet de Washington, en avril, nous examinerons les défis qui risquent de se présenter au siècle prochain. Le nouveau Concept stratégique va relancer notre système de défense et de sécurité, qui, je l'espère, continuera de répondre à son objectif sans devoir aller au-delà de ses effets de dissuasion.

A l'approche de son 50e anniversaire, l'Alliance me paraît être en bonne forme, en grande partie grâce au fait que nous pouvons, en tant que partenaires, débattre — avec franchise et souplesse — l'action à mener pour adapter principes et procédures aux réalités du monde d'aujourd'hui. Le dialogue entre Alliés demeure la clé, non seulement du maintien de l'Alliance, mais aussi de son succès au cours des 50 prochaines années.



José María Aznar

Süleyman
DEMIREL



Président de la République de Turquie

*L*e monde a changé de façon spectaculaire, mais notre Alliance est plus nécessaire que jamais. L'OTAN demeure la base de notre sécurité. Par son attachement à ses fonctions essentielles et grâce au lien transatlantique, l'Alliance reste un instrument efficace et fiable pour la défense de nos valeurs communes.

Aucune organisation n'échappe au changement. Dans le nouvel environnement, qui continue d'évoluer, l'OTAN, dont le rôle consistait d'abord à prévenir la guerre, est devenue une Alliance ayant pour vocation de préserver la paix et la stabilité dans la zone euro-atlantique.

Cependant, l'idée maîtresse qui, dans la pratique, a fait la force de notre Alliance durant des décennies reste celle de l'engagement commun et de la coopération entre Etats souverains, reposant sur le caractère indivisible de la sécurité de ses membres.

L'OTAN s'élargit, et les portes de l'Alliance doivent rester ouvertes à de nouveaux membres. A cet égard, la Turquie considère que l'adhésion de pays appartenant à l'Europe du Sud-Est renforcerait le flanc Sud, qui jouxte une région en proie à des turbulences, et ouvrirait la voie à un accroissement des capacités de l'Alliance. Par ailleurs, l'OTAN coopère avec des pays plus nombreux que jamais auparavant, dans le cadre de structures et de programmes nouveaux tels que le Conseil de partenariat euro-atlantique, le Partenariat pour la paix, le Conseil conjoint permanent OTAN-Russie et la Commission OTAN-Ukraine.

L'OTAN n'est pas le gendarme du monde. Il existe cependant des risques et des défis nouveaux — terrorisme international, micronationalisme, flux migratoires, perturbations de l'ordre public, prolifération des armes de destruction massive et conflits régionaux comme ceux de la Bosnie-Herzégovine et du Kosovo — auxquels il convient d'apporter une réponse appropriée. Des concepts d'apparition récente tels que ceux des Groupes de forces interarmées multinationales, de l'Identité européenne de sécurité et de défense au sein de l'Alliance et d'une nouvelle structure de commandement seront les nouveaux piliers de l'OTAN au XXI^e siècle.

Le Sommet de Washington définira l'OTAN du siècle prochain. Il permettra de lancer de nouvelles initiatives avec encore plus de vigueur. Il offrira aussi une occasion unique de célébrer un demi-siècle de succès, d'accueillir de nouveaux membres et d'exprimer l'espoir que d'autres adhésions suivront. Il nous faudra également examiner comment l'Alliance devrait poursuivre son évolution, et convenir de renforcer la contribution de l'Europe à sa propre défense et à la sécurité internationale, par une plus grande cohésion de tous les Alliés européens.

A l'approche d'un nouveau siècle, l'Alliance devrait consacrer plus d'attention aux pays du Caucase et de l'Asie centrale avec lesquels elle a déjà des relations de partenariat. L'accroissement et l'intensification de la coopération avec ces pays vont dans le sens des intérêts de l'OTAN et contribueraient largement à consolider la paix et la stabilité dans la zone euro-atlantique.

La Turquie a toujours été pour l'OTAN un Allié sûr et totalement engagé. A l'époque de la Guerre froide, notre situation géostratégique et notre attachement aux valeurs universelles nous ont permis de jouer au sein de l'Alliance un rôle de premier plan. Aujourd'hui, cette position s'est encore développée, et elle est renforcée par l'attachement de la Turquie aux valeurs démocratiques du monde moderne. Le rôle de la Turquie en tant que courroie de transmission des valeurs communes de l'Alliance de l'Atlantique à l'Altaï, en Asie centrale, est plus important que jamais.

Et non seulement la Turquie conservera une importance cruciale dans la préservation de la sécurité et de la prospérité de tous les Alliés, mais elle jouera un rôle clé dans la solution des problèmes régionaux et mondiaux de l'avenir.



S. Demirel

Tony
BLAIR



Premier ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Il y a cinquante ans, l'OTAN naissait en des temps difficiles. Le Rideau de fer coupait l'Europe en deux. Staline affermissait son emprise sur l'Europe de l'Est. L'un après l'autre, les pays étaient privés de démocratie et de liberté. Après une guerre effroyable, la paix se présentait à beaucoup d'Européens sous un jour de plus en plus sombre. Un affrontement militaire entre l'Est et l'Ouest semblait plus que probable.

Pendant un demi-siècle, l'OTAN a été le rempart de la liberté et de la démocratie en Europe et en Amérique du Nord. Durant toutes ces années, elle a tiré sa force d'une capacité militaire sans égale et de la contribution de chacun des seize Alliés. Mais la ferme volonté politique de ses populations a fait plus encore que le potentiel de ses armées.

Aujourd'hui, l'Europe est devenue méconnaissable, et cette métamorphose s'est effectuée en grande partie grâce à l'OTAN. Après tant d'années de division et de répression, nous sommes en train de bâtir une maison européenne, qui a pour fondations les valeurs communes que constituent la liberté et la démocratie. La confrontation a fait place au partenariat. L'OTAN et la Russie s'emploient maintenant ensemble à surmonter les divisions du passé.

Nous vivons toujours dans un monde complexe et imprévisible. Les risques que représentent la prolifération et les conflits ethniques sont évidents pour tous. L'unité et les capacités de l'Alliance gardent donc toute leur importance.

Nous voulons voir la paix, la sécurité et la prospérité régner dans l'ensemble des 44 pays du Partenariat de l'OTAN. C'est là le message que nous devons faire parvenir à nos peuples. Il nous faut expliquer la tâche qui reste celle de l'OTAN. Il nous faut aussi donner à l'Organisation les structures et les institutions requises, ainsi que les orientations politiques qui s'imposent. Le nouveau Concept stratégique qui sera publié à Washington à l'occasion du 50e anniversaire de l'OTAN répondra à cette nécessité.

Je suis convaincu que si elle perçoit clairement ce que seront désormais son rôle et ses objectifs, l'OTAN connaîtra pendant cinquante autres années un succès égal à celui de ses cinq premières décennies.

Tony Blair



Bill
CLINTON



Président des Etats-Unis d'Amérique

*I*l y a cinq décennies, nos prédécesseurs ont créé une communauté atlantique qui a assuré pour des générations la paix et la sécurité à leurs enfants et petits-enfants. Ce faisant, ils ont mis de côté les différences nationales pour affirmer les valeurs partagées et édifier les institutions communes qui définissent toujours nos relations. Le 4 avril 1949, douze pays se sont réunis à Washington pour signer le traité qui instituait l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, structure militaire et politique ayant pour vocation de défendre la liberté et la démocratie. Depuis cet événement historique, d'autres Alliés européens se sont joints à nous, et, en avril 1999, nous saluerons l'entrée de la Hongrie, de la Pologne et de la République tchèque dans une alliance dont le succès est sans précédent dans l'histoire contemporaine.

Durant toute la Guerre froide, notre alliance défensive ne s'est en aucune circonstance livrée à un acte d'agression. Aujourd'hui, alors que nous nous préparons à entrer dans un siècle nouveau, nous comptons étendre les avantages que l'OTAN a apportés à ses membres actuels en offrant amitié et coopération à d'anciens adversaires — et à tous ceux qui souhaitent adopter les valeurs et les intérêts communs sur lesquels repose notre relation.

L'engagement de l'Amérique envers l'OTAN et ses membres demeure indéfectible. Pendant dix ans, l'action de notre Alliance a été à la pointe des efforts déployés pour faire en sorte que nos peuples ne souffrent plus jamais de divisions arbitraires. Nous restons attentifs à tous les défis qui pourraient affecter directement nos intérêts communs, notamment à l'instabilité et à la haine entre ethnies qui menacent nos partenaires comme nos alliés.

Je serai heureux d'accueillir Alliés et Partenaires au Sommet de Washington qui nous réunira en avril 1999. Nous aurons alors l'occasion de réfléchir à la brillante réussite de l'OTAN et de préparer un avenir assurant le maintien de la coopération et de la détermination qui se sont révélées si bénéfiques pour l'Alliance au cours des cinquante dernières années. Le 23 avril, lorsque nous entrerons dans le «Mellon Auditorium», sur les lieux mêmes où les architectes de notre Alliance signèrent le Traité de l'Atlantique Nord au nom de leurs gouvernements respectifs, nous réaffirmerons notre attachement à une sécurité garantie à la fois par et pour tous les membres de l'OTAN. Nous prendrons en même temps la résolution de protéger quelque chose que les fondateurs de l'OTAN n'avaient pu connaître: une Europe libre, sans division et en paix pour la première fois dans l'histoire.

Bill Clinton



Kofi
ANNAN



Secrétaire général des Nations Unies

Les Nations Unies ont elles-mêmes célébré leur 50^e anniversaire il y a quatre ans. C'est avec grand plaisir que j'adresse aujourd'hui mes félicitations à l'OTAN, qui, à son tour, arrive à cette grande étape de la vie d'une organisation internationale.

Le Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies attribue un rôle important aux organisations régionales dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales sous l'autorité du Conseil de sécurité. Le texte du Traité de l'Atlantique Nord exprime clairement l'intention des Parties de voir l'OTAN jouer un tel rôle.

Dans ce Traité, les Parties réaffirment tout d'abord leur foi dans les buts et les principes de la Charte des Nations Unies. A l'Article 1, elles s'engagent, conformément aux stipulations de la Charte, «à régler par des moyens pacifiques tous différends internationaux dans lesquels elles pourraient être impliquées, de telle manière que la paix et la sécurité internationales, ainsi que la justice, ne soient pas mises en danger». Elles s'engagent aussi à s'abstenir de recourir «à la menace ou à l'emploi de la force de toute manière incompatible avec les buts des Nations Unies».

L'Article 5, aux termes duquel elles conviennent qu'une attaque armée contre l'une d'entre elles sera considérée comme une attaque contre toutes, définit leur assistance mutuelle comme l'exercice du droit de légitime défense, individuelle ou collective, reconnu par l'Article 51 de la Charte. Il leur fait obligation de porter immédiatement à la connaissance du Conseil de sécurité toute attaque armée de cette nature, ainsi que toutes les mesures prises en conséquence, et de mettre fin à ces mesures «quand le Conseil de sécurité aura pris les mesures nécessaires pour rétablir et maintenir la paix et la sécurité internationales».

Par ailleurs, l'Article 7 stipule, afin d'écartier tout risque de malentendu, que le Traité n'affecte en aucune façon les droits et obligations découlant de la Charte pour les Parties ou «la responsabilité primordiale du Conseil de sécurité dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales».

Fidèle à ces principes, l'OTAN a apporté une contribution essentielle à la stabilité régionale en Europe — tout récemment encore en Bosnie-Herzégovine, où j'ai eu l'honneur de présider au transfert de responsabilité de la FORPRONU (la Force de protection des Nations Unies) à la Force de mise en oeuvre dirigée par l'OTAN, en vertu des dispositions de l'Accord de Dayton, au mois de décembre 1995. Je suis convaincu que l'OTAN poursuivra son action dans cette voie. Je me réjouis à la pensée de travailler avec ses dirigeants à améliorer notre coopération dans les domaines de la prévention des conflits, du maintien de la paix et de la consolidation de la paix après les conflits. Et si le Conseil de sécurité doit un jour avoir encore à autoriser une action coercitive en Europe ou en Amérique du Nord, selon les dispositions du Chapitre VII de la Charte, je sais que la compétence, l'expérience et les ressources de l'OTAN seront irremplaçables.



Giancarlo
ARAGONA



Secrétaire général de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

En ce 50^e anniversaire de l'Alliance atlantique, nous voyons se développer le partenariat entre l'OSCE et l'OTAN. Dans l'architecture complexe de la sécurité européenne de la fin du présent millénaire, les deux organisations cherchent ensemble à construire, pour tous les pays de la zone euro-atlantique, une paix durable fondée sur la démocratie et la sécurité en coopération.

L'un des principaux exemples de ce partenariat est celui de la Mission de vérification opérant au Kosovo, dans la République fédérale de Yougoslavie. Le personnel envoyé par l'OSCE sur le terrain et des aéronefs de surveillance appartenant à l'OTAN y vérifient le respect des résolutions des Nations Unies. Dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, une «Force d'extraction» de l'OTAN se tient également prête à couvrir un retrait du personnel de l'OSCE en cas d'urgence.

Cette action s'appuie sur les formes de coopération dont nous avons pu mesurer toute l'utilité dans l'Europe du Sud-Est. L'OSCE et l'OTAN ont travaillé ensemble au contrôle de l'application des sanctions et à la vérification concernant la maîtrise des armements. En Bosnie-Herzégovine, l'IFOR puis la SFOR ont apporté un soutien essentiel aux activités de l'OSCE, y compris à la sécurité de son personnel et aux opérations d'aide humanitaire et matérielle permettant de préparer les élections.

A bien des égards, les deux organisations ont aussi mené des actions complémentaires à l'époque de la Guerre froide. Toutes deux ont cherché à préserver la paix et à assurer le développement d'une série de valeurs communes.

Dans une Europe désormais sans division, les menaces pour la sécurité ne sont plus les mêmes. La plupart des défis de la fin du XX^e siècle échappent aux notions commodes de sécurité «rigoureuse» ou «souple» et appellent des réponses à la fois complexes et flexibles. L'OSCE continue d'évoluer de manière à pouvoir y faire face. La consolidation de la démocratie et le renforcement des institutions figurent parmi ses priorités générales. La liberté des médias et les questions économiques et environnementales bénéficient maintenant d'une attention accrue. Nous savons à présent que les opérations de police font partie intégrante des activités de notre Organisation. Les moyens d'action de l'OSCE concernant les peuples rom et sinté, son rôle en Asie centrale et les questions du domaine générique viennent tous d'être renforcés.

En résumé, l'OSCE est reconnue comme l'une des principales sources de la diplomatie préventive, de la prévention des conflits, de la gestion des crises et de la reconstruction après les conflits. Ses missions et autres activités sur le terrain sont autant de moyens éprouvés de favoriser la sécurité et la coopération au niveau des Etats. Le fait que les missions deviennent plus nombreuses montre que les Etats participants considèrent qu'elles peuvent conduire à l'instauration d'un environnement plus stable, dans des conditions de prospérité et de démocratie.

La Mission de vérification au Kosovo est la plus vaste et la plus difficile des opérations de l'OSCE menées sur le terrain. Elle atteste la reconnaissance par la communauté internationale des possibilités et des compétences croissantes dont l'Organisation dispose dans le domaine de la sécurité.

Cependant, au Kosovo comme ailleurs, la réussite passe par une coopération efficace avec d'autres organisations, internationales et non gouvernementales. Les Etats participants de l'OSCE mesurent pleinement la nécessité, pour le présent et pour l'avenir, de relations pragmatiques, assurant un renforcement mutuel entre les organisations et institutions chargées de promouvoir une sécurité globale. C'est là la base des efforts actuellement déployés en vue d'intégrer cette conception dans la Plate-forme pour la sécurité coopérative dans le cadre du Document-charte sur la sécurité européenne. Ce document doit traiter des nouveaux défis pour la sécurité et contribuer à l'instauration d'un espace de sécurité commun dans la zone de l'OSCE, et il met en lumière les raisons pour lesquelles notre partenariat avec des organisations comme l'OTAN revêt une telle importance.



Daniel
TARSCHYS



Secrétaire général du Conseil de l'Europe

L'OTAN et le Conseil de l'Europe ont tous deux été créés en 1949, et, en fait, avec la même mission : défendre une Europe libre et démocratique contre la menace totalitaire du communisme. La première organisation devait exercer son action par des moyens militaires, la seconde par des mesures civiles. Le Conseil de l'Europe a réussi, avant tout, à devenir une alliance pour la garantie collective des droits de l'homme.

Cinquante ans plus tard, nous avons la chance de voir une Europe nouvelle, unie par les principes communs de la démocratie, des droits de l'homme et de l'Etat de droit. On attend de nos deux organisations qu'elles contribuent à la stabilité et à la sécurité de l'Europe conformément aux mandats et aux capacités qui leur sont propres.

Il faut à la nouvelle Europe des politiques d'ouverture à tous. L'OTAN a établi le Conseil de partenariat euro-atlantique et le Partenariat pour la paix en tant qu'instruments de coopération pratique au quotidien, ainsi que le Conseil conjoint permanent OTAN-Russie et la Commission OTAN-Ukraine, afin d'institutionnaliser, de Vancouver à Vladivostok, un dialogue et une coopération basés sur la confiance. Depuis 1990, le Conseil de l'Europe est passé de 23 à 40 Etats membres, et sept autres pays souhaitent y adhérer. Le Canada, les Etats-Unis d'Amérique et le Japon ont un statut officiel d'observateur et sont associés à nos activités intergouvernementales, en particulier aux grands programmes de soutien des réformes démocratiques et juridiques en Europe centrale et orientale.

Les crises qui ont éclaté au Kosovo, en Bosnie-Herzégovine et en Albanie sont pour nous des sujets de préoccupation communs, de même que nous avons en commun l'objectif qui consiste à contribuer au règlement des conflits, à maîtriser les situations de crise et à promouvoir le développement durable de la démocratie et de l'Etat de droit.

La contribution du Conseil de l'Europe à la stabilité politique actuelle du continent, justement qualifiée de sécurité démocratique, englobe non seulement la protection des droits de l'homme, le pluralisme démocratique, l'Etat de droit et le patrimoine culturel, mais aussi le concept de coopération globale. Une coopération constante fait disparaître les incertitudes. De cette façon, les risques pour la sécurité sont réduits, et finalement neutralisés.

Cependant, une présence militaire était, et est toujours, nécessaire pour permettre à la communauté internationale de rétablir la paix, le fonctionnement des autorités et de la société civiles, ainsi que la confiance entre des communautés et des peuples différents. Mais la coopération entre nos organisations ne doit pas s'exercer uniquement sur le terrain. Il faut aussi qu'existent au niveau de leurs sièges des contacts réguliers concernant l'évaluation des défis et des crises potentielles ou naissantes, l'alerte rapide et la prévention des crises.

La nouvelle Europe, qui ne connaît plus de lignes de division, a besoin d'une politique cohérente de coopération et d'unification à l'échelle du continent. Pour réussir, elle doit devenir une solide communauté de partenaires, à laquelle chacun se sente bien soudé. A l'évidence, il faut pour cela accroître l'«action concertée».

Ainsi, la formule des institutions interdépendantes — l'OSCE, le Conseil de l'Europe, l'OTAN, l'Union européenne, l'UEO et les agences spécialisées des Nations Unies — doit être appliquée dans les faits. Il nous faut chercher à définir des orientations politiques indiquant clairement que toutes les démocraties européennes, et leurs partenaires transatlantiques, agissent dans une structure globale commune de stabilité et de sécurité.

Tel devrait être le message lancé à l'occasion du 50e anniversaire de nos deux organisations.



Daniel Tarschys

Jacques
SANTER



Président de la Commission européenne

Le cinquantième anniversaire de l'OTAN nous porte à regarder le passé, et aussi à préparer l'avenir. L'histoire reconnaîtra que l'Alliance atlantique a été une grande réussite. Elle a garanti la sécurité de l'Occident. Elle a été un des facteurs décisifs dans l'écroulement des régimes communistes. Elle a représenté un des pôles d'attraction pour toutes les nouvelles démocraties à l'Est. Elle a contribué à l'épanouissement des libertés et des réformes en Europe. Elle a forgé des relations coopératives entre Europe occidentale et Amérique du Nord, en contribuant à leur interdépendance dans la prospérité économique et dans la solidarité politique. Elle a facilité l'émergence d'une Europe plus intégrée dans le cadre de l'Union européenne. Il faut rendre hommage à la clairvoyance des pères fondateurs des grandes institutions de la communauté euro-atlantique de l'après-guerre. Les réussites de l'Alliance atlantique comme de l'Union européenne sont dues au fait que les deux organisations ont à leur origine le même grand dessein de paix.

Le monde de l'après-Guerre froide présente de nouveaux risques pour la sécurité internationale. Ces risques trouvent leur origine dans l'instabilité de certaines régions ainsi que dans la diffusion d'armes conventionnelles et les menaces de prolifération. L'instabilité a tendance à s'amplifier avec des phénomènes, entre autres, de destruction de biens civils, d'oppression des minorités, de migrations massives, de trafics d'armes, de drogue et de terrorisme. Les crises dans les Balkans en sont un exemple. Ces conflits nécessitent des réponses nouvelles. Tout d'abord, ils exigent des instruments de prévention. Les moyens militaires sont à cet effet un important élément de dissuasion. Leur utilisation peut permettre aux traditionnels instruments diplomatiques de maîtriser la crise. En cas de conflit ouvert, les moyens militaires sont indispensables, mais non suffisants. Les contributions humanitaires, les interventions diplomatiques, l'assistance financière et le soutien à une force de police et à un processus de démocratisation sont aussi d'une importance cruciale. L'Union européenne a montré qu'elle était bien outillée pour ces aspects civils de gestion des crises.

L'Alliance et l'Union sont actuellement engagées dans la mise en place d'une architecture européenne de sécurité pour l'après-Guerre froide. Elles s'élargissent à l'Est en accueillant, chacune selon ses critères propres, de nouveaux pays membres. Elles associent la Russie et l'Ukraine à ces nouvelles structures coopératives de l'Europe. La coopération entre Union et Alliance est donc enracinée dans la convergence de leurs desseins respectifs.

L'Alliance et l'Union doivent apporter chacune leur contribution au développement d'un pilier européen de sécurité et de défense. L'OTAN a déclaré être prête à mettre à disposition ses propres infrastructures pour des opérations militaires à direction européenne. L'Union européenne, avec l'entrée en vigueur du Traité d'Amsterdam, exercera davantage de responsabilités en matière de gestion des crises. L'Union européenne, qui développe sa Politique étrangère et de sécurité commune, devra se donner les moyens militaires nécessaires pour prévenir et gérer des conflits. De nouvelles réflexions sont déjà en cours dans ce sens. Le partage des responsabilités entre les deux côtés de l'Atlantique et l'organisation de leur coopération dans le domaine de la défense sont les grands défis de l'avenir prévisible. Le Sommet de Washington d'avril 1999 sera non seulement la célébration d'une grande réussite, mais le point de départ pour une Alliance euro-atlantique mieux adaptée aux besoins de sécurité de l'après-2000.



José
CUTILEIRO



Secrétaire général de l'Union de l'Europe occidentale

L'Union de l'Europe occidentale a célébré son cinquantième anniversaire juste un an avant celui de l'OTAN. Notre Traité fondateur a été signé à Bruxelles le 17 mars 1948, créant une communauté de cinq Etats européens liés par des garanties mutuelles plus complètes que toutes celles qui avaient été offertes jusqu'alors — ou qui l'ont été depuis. Il est difficile d'imaginer que sans cet engagement de défense commune pris au niveau européen, les Etats-Unis et le Canada se seraient eux-mêmes engagés vis-à-vis de l'Europe, comme ils l'ont fait par le Traité de Washington, en avril 1949. Les débuts de l'UEO ont ainsi joué un rôle vital dans la création de l'Alliance qui a préservé la sécurité de nos membres européens durant cinquante années marquées par des menaces, des défis et des possibilités nouvelles.

Pendant la majeure partie de cette période, l'UEO a été un partenaire quelque peu en sommeil, les alliés européens privilégiant très largement le cadre de l'OTAN pour ce qui était du domaine militaire. Mais avant même la fin de la Guerre froide, il est apparu de plus en plus clairement que l'Europe devrait prendre en charge sa juste part du fardeau de la défense. Comptant alors dix membres européens qui appartenaient à la fois à l'OTAN et à l'Union européenne, l'UEO était bien placée pour mobiliser les énergies en faveur d'un «pilier européen». Depuis la fin de la Guerre froide, nous avons pu faire entrer les alliés européens n'appartenant pas à l'UE, les membres de l'UE n'appartenant pas à l'OTAN et dix partenaires d'Europe centrale dans une structure de l'UEO élargie, en tirant le meilleur parti de toutes leurs contributions.

Depuis 1992, l'UEO a cherché à se doter des moyens d'assumer des missions de gestion des crises au niveau européen, pour les cas où il n'y aura pas de participation des alliés nord-américains. L'OTAN a pu constater que cette démarche venait en complément de ses propres efforts visant à construire une Identité européenne de sécurité et de défense au sein de l'Alliance. Dans une série de décisions, prises notamment lors de la réunion en session ministérielle tenue à Berlin en 1996, l'OTAN a prévu un couplage des activités internes visant à renforcer les éléments des forces européennes «séparables mais non séparés», en se déclarant prête à envisager de détacher de tels éléments pour des opérations de gestion des crises placées sous la direction politique de l'UEO. La mise à disposition de ces moyens et capacités, qui vont jusqu'à des quartiers généraux complets de GFIM, pourrait étendre considérablement la portée et l'impact de l'action des Européens.

L'OTAN et l'UEO agissent désormais en étroite coopération et en toute transparence; elles partagent leurs informations et se rencontrent fréquemment à tous les niveaux. Les travaux menés conjointement en prévision du Sommet de Washington ont porté, entre autres, sur la rationalisation des consultations relatives aux crises pouvant impliquer le transfert de moyens de l'OTAN, la préparation d'un accord-cadre devant régir ce transfert, et le recours aux services de l'OTAN pour évaluer les capacités de nombreux pays de l'UEO en matière de gestion des crises. Le succès de ces travaux laisse présager une coopération encore plus étroite après Washington, par exemple sous la forme d'un grand exercice conjoint OTAN-UEO en l'an 2000. Par ailleurs, étant donné que l'UEO se tient maintenant à la disposition de l'UE pour ajouter la dimension de défense nécessaire aux stratégies européennes de prévention et de gestion des crises, nous assurons un lien effectif entre les besoins politiques de l'Union et les ressources militaires que l'OTAN possède pour y répondre.

Dans le débat sur la défense de l'Europe qui est à présent relancé, nos membres voient plus que jamais en l'OTAN l'instrument de leur légitime défense collective. Ils entendent, non pas se doter de moyens qui feraient double emploi avec ceux de l'OTAN, mais renforcer ces derniers et les utiliser de manière plus efficace pour les tâches de gestion des crises pouvant être effectuées sous une direction européenne. L'actuelle relation entre l'OTAN et l'UEO met en évidence les principes et les arrangements pratiques à adopter pour y parvenir. Le Sommet du 50e anniversaire de l'OTAN offre l'occasion de réaffirmer que le même esprit de partenariat et de complémentarité inspire l'action que nous poursuivons afin qu'à l'avenir, l'Identité européenne de sécurité et de défense se trouve renforcée.



Leonid
KOUTCHMA



Président de l'Ukraine

C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous en cette veille du 50e anniversaire de l'Alliance de l'Atlantique Nord.

Le 50e anniversaire de la signature du Traité de Washington est une bonne occasion d'évaluer l'état actuel de la sécurité euro-atlantique et de voir, alors que nous allons entrer dans le troisième millénaire, à quel point notre système de sécurité est devenu solide et viable après la chute du mur de Berlin.

Il est évident qu'étant donné leur caractère mondial, ces questions de sécurité peuvent se prêter à des analyses diverses. Je crois toutefois pouvoir dire sans risquer d'erreur que l'Alliance de l'Atlantique Nord joue désormais un rôle important dans le renforcement de la stabilité du monde et dans l'affermissement des valeurs démocratiques de l'Europe.

L'Ukraine considère qu'après un demi-siècle d'existence, l'OTAN apporte, avec ce jubilé, la preuve de son efficacité, non seulement comme alliance défensive, mais comme garante de la démocratie et premier instrument de la sécurité et de la stabilité dans la région euro-atlantique. L'OTAN a fait en sorte que la confrontation entre blocs appartienne maintenant au passé, grâce à des projets tels que ceux du Partenariat pour la paix et du Conseil de coopération nord-atlantique, devenu le Conseil de partenariat euro-atlantique, englobant toute une large gamme de nations européennes démocratiques.

La contribution de l'OTAN aux opérations de maintien de la paix en Bosnie-Herzégovine et sa réaction à la crise du Kosovo ont également joué un rôle primordial. A cet égard, je voudrais souligner l'importance de la contribution que l'Ukraine a elle-même apportée au renforcement de la sécurité euro-atlantique par sa fructueuse coopération avec l'OTAN dans le domaine du maintien de la paix. Des troupes ukrainiennes participent aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies dans la région des Balkans depuis 1992, et à celles des forces multinationales dirigées par l'OTAN depuis février 1996.

L'Ukraine s'emploie à faire prendre corps à ses relations avec les institutions européennes et euro-atlantiques, dont l'OTAN, depuis les premières années de son indépendance. Ces relations se sont développées de façon dynamique, pour atteindre un niveau qualitatif inaccoutumé après la signature à Madrid, en 1997, de la Charte de partenariat spécifique entre l'OTAN et l'Ukraine. Ce partenariat, qui constitue un programme de coopération pratique clair et comportant de multiples volets, s'est incontestablement révélé viable, bien établi et plein d'avenir.

L'Ukraine a approuvé le Programme gouvernemental de coopération avec l'OTAN jusqu'en 2001, et nous avons pratiquement achevé la rédaction d'un projet de concept de coopération à long terme entre l'Ukraine et l'OTAN. Notre Commission nationale interservices pour la coopération avec l'OTAN fonctionne bien, et nos travaux dans le cadre du PPP deviennent plus efficaces et plus prometteurs.

A mon sens, il ne fait aucun doute que le partenariat spécifique entre l'OTAN et l'Ukraine est important, et indispensable à la nouvelle architecture de sécurité européenne. Il revêt une importance toute particulière dans le contexte de l'élargissement de l'Alliance, étant donné que l'Ukraine jouxte deux des nouveaux Etats membres de l'OTAN.

L'Ukraine attache une grande importance aux réunions de haut niveau tenues régulièrement avec l'OTAN et le CPEA, y compris la première réunion au sommet de la Commission OTAN-Ukraine, qui doit avoir lieu à Washington au printemps de cette année. Je suis convaincu que ces rencontres auront pour effet, non seulement d'ouvrir une nouvelle page dans les cinquante ans d'histoire de l'Alliance, mais aussi d'annoncer une nouvelle étape du processus dynamique de développement du partenariat spécifique entre l'OTAN et l'Ukraine, tout cela dans l'intérêt de la sécurité et de la stabilité euro-atlantiques.



L. Kouchma